



A MA GUISE !!!

Aujourd'hui, le 01 Mars 2019, les surveillants du CP de Seysses auront enfin le privilège de connaître l'attribution du poste à l'OMAP! Secret de polichinelle qui dure depuis plus d'un mois!

Après avoir fait passer les entretiens à certains candidat(e)s et pas à d'autres, la DRH a fait son choix ! Oui, ce n'est plus un scoop au CP de Toulouse Seysses, que ce soit avec la DRH ou le chef de détention.... c'est à ma guise et à la « tête du client » !

Le SPS se demande pourquoi tous les personnels ne sont pas logés à la même enseigne et n'ont pas tous les mêmes droits face à une candidature de poste ouvert ?

Il est peut être temps d'assumer ces opinions et de préciser sur les appels d'offres que certains postes ne concernent pas certain(e)s surveillant(e)s...à moins que cette manière de procéder soit interdite en raison de discrimination évidente.

La nouvelle Direction est elle complice de ces agissements ? Mme la Directrice, la confiance n'exclut pas le contrôle, surtout quand vos subordonnés se permettent des erreurs grossières!

Mais ce n'est pas tout, la note stipule qu'une liste d'attente est d'ores et déjà en place pour un éventuel futur poste au service des agents ! Avant toute chose Mme la Directrice, le SPS pense raisonnable de régulariser l'organigramme car rappelons nous que ce troisième poste à l'OMAP avait été créé à l'origine pour un PAM !

Enfin, cette note attribuera aussi le poste sortant sans appel d'offres, cela devient monnaie courante sur le CP de Seysses !

Quelqu'un était intéressé par un poste aux parloirs ? TROP TARD !

Le 01/03/2019, le bureau local SPS.

LE Syndicat 100% Surveillants !